



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget du Québec 2022 :

Le Conseil de l'industrie forestière salue les avancées, mais constate que beaucoup reste à faire

Québec, 22 mars 2022 - Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) accueille favorablement certaines mesures dévoilées dans le cadre du budget 2022 du gouvernement du Québec, mais demeure préoccupé par le manque de budget requis pour répondre aux besoins criant de travaux sylvicoles et de remise en production des zones ravagées par la tordeuse du bourgeon de l'épinette.

Le CIFQ salue le soutien financier de 75 M\$ accordé au Programme innovation bois (PIB) du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) permettant de stimuler les investissements de l'industrie forestière dans les produits à plus forte valeur ajoutée ou le recours à des procédés innovants. Cette mesure répond à un besoin de l'industrie et permettra certainement la continuité de la plateforme d'innovation Panneaux, des matériaux en forte demande dans les secteurs résidentiel, commercial et manufacturier.

Le CIFQ constate également que des fonds seront disponibles auprès du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) afin de soutenir la défense des intérêts des entreprises du sciage faisant l'objet de mesures de représailles américaines dans le cinquième conflit du bois d'œuvre. « À ce jour, plus de 1,3 milliards de dollars ont été payés par les scieurs québécois et ne peuvent être utilisés pour assurer leur compétitivité. C'est autant d'argent qui ne peut être investi dans l'économie québécoise », constate Jean-François Samray, président-directeur général du CIFQ.

Pour le secteur des pâtes, du papier et du carton, le CIFQ remarque avec intérêt que du support sera disponible pour accompagner les entreprises de ce secteur afin de procéder à des investissements ou à des conversions de leurs installations vers de nouveaux types de production. Ces derniers seront requis afin de répondre aux nouveaux besoins provenant notamment de la croissance et de la diversification des besoins de l'industrie bioalimentaire québécoise et canadienne.

Encore du travail et d'immenses besoins à combler

Le CIFQ ne peut cependant cacher sa surprise de constater une réduction des budgets consacrés au Programme de gestion des ressources forestières. Ces coupures surviennent à un moment où les besoins relatifs aux chemins forestiers, aux travaux sylvicoles et à la remise en production sont criants dans de nombreuses régions du Québec.



« Les mesures supportées par le Programme de gestions des ressources forestières étant pour la plupart financées via les droits de coupes payés par les scieurs québécois, le CIFQ s'attend à un ajustement à la baisse des droits afin de tenir compte des annonces d'aujourd'hui », a mentionné le PDG du CIFQ.

Malgré les efforts consentis par le gouvernement à certains niveaux, le CIFQ demeure préoccupé par le manque de budget requis pour répondre aux besoins criant de travaux sylvicoles et de remise en production des zones ravagées par la tordeuse du bourgeon de l'épinette. « Ces sommes sont requises puisque les objectifs de la Politique d'intégration du bois dans la construction et ceux de la Stratégie nationale de production de bois sont élevés, tout comme la demande des consommateurs et du secteur de la construction », constate Jean-François Samray.

« La forêt est un levier économique pour le Québec en plus de représenter un atout majeur en matière de lutte aux changements climatiques. La forêt est un outil de relance économique vert et durable et essentielle au développement de toutes les régions du Québec. Nous devons collectivement en assurer une saine gestion qui permettra de répondre aux besoins des Québécois tout en garantissant l'approvisionnement par l'intensification des travaux sylvicoles. Le CIFQ espère que le gouvernement annoncera prochainement d'autres mesures qui permettront d'assurer un approvisionnement stable en bois aux Québécois et une modernisation de l'industrie afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle, tant au niveau socioéconomique qu'environnemental », a conclu le président-directeur général du CIFQ, M. Jean-François Samray.

- 30 -

À propos du Conseil de l'industrie forestière du Québec

L'industrie forestière est un moteur de développement économique pour le Québec. Comme indiqué dans l'étude d'impact, en 2019, elle employait directement ou indirectement plus de 140 000 travailleurs et a versé 4,8 G\$ aux gouvernements en taxes et impôts, soit près de 155 \$ par mètre cube coupé et transformé. Elle représente 11,1 % des exportations du Québec, ainsi que 4,7 % du PIB. Avec sa capacité de séquestration et de stockage du carbone et son potentiel dans la production de bioénergies et de bioproduits, le secteur forestier est un outil contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

Source :

Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

<https://cifq.com>

Pour demande d'entrevue et informations :

Laurence Fafard - Public Stratégies et Conseils



514-467-5517 - laurence@publicsc.com